

Melun Val^{de}Seine

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE — & — ÉGALITE FEMMES / HOMMES



POUR UNE PLANÈTE SOLIDAIRE
Agenda 2030, 17 objectifs



▼ EDITO

Plus que jamais le contexte planétaire nous pousse à nous impliquer dans le développement durable en luttant contre l'inquiétant changement climatique et contre le déclin de la biodiversité.

Préserver le climat et la biodiversité, c'est préserver l'Humanité qui pourra s'épanouir dans une société juste, solidaire, responsable et égalitaire.

L'égalité Femmes-Hommes s'affirme dans la lutte contre les violences faites aux femmes et la lutte contre le sexisme, dans la sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes et dans la mise à l'honneur des femmes.

La Communauté d'Agglomération donne l'impulsion et l'exemple en élaborant le rapport sur la situation en matière de développement durable pour amener l'ensemble de ses habitants à suivre le même chemin.



Françoise LEFEBVRE

Vice-Présidente

Environnement et cadre de vie



L'AGGLO C'EST



20 communes



Accessible via A5 et A6



155 km²



Transilien R et RER D (Paris 25 min)



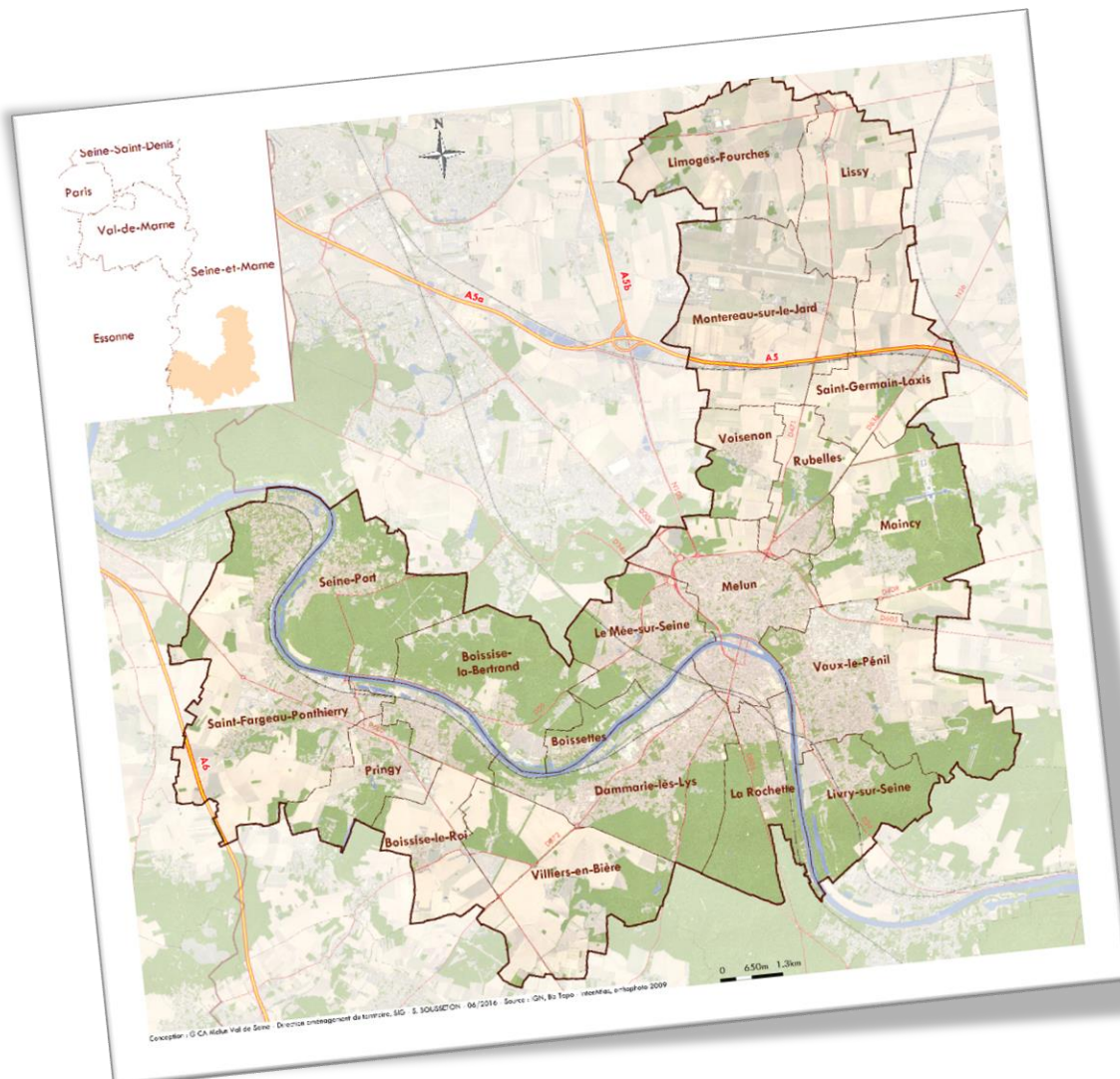
130 987 habitants



1/3 d'espaces verts



44km de berges de Seine





SOMMAIRE

EDITO	2
L'AGGLO C'EST	3
SOMMAIRE	4
LE RAPPORT	5
1 ÉNERGIE & CLIMAT	6
LES DÉMARCHES	7
LE CLIMAT	9
L'ÉNERGIE	10
DES DEPLACEMENTS PLUS RESPECTUEUX	13
2 PRESERVER LA BIODIVERSITE, NOS MILIEUX, NOS RESSOURCES	15
PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE	16
GESTION ET PRESERVATION DE L'EAU	17
GESTION DES DECHETS	19
3 POUR UNE SOCIETE PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE	21
POUR LA REUSSITE DE TOUS LES ENFANTS	22
PERMETTRE A TOUS DE DEVENIR ET RESTER ACTIF	23
RENDRE LA CULTURE ET LE SPORT ACCESSIBLES	24
L'AGGLO SOUTIENT SES RESIDENTS	25
4 PERMETTRE A TOUS DE S'EPANOUIR	27
AMELIORER LE SYSTEME DE SANTE	28
OFFRE UNIVERSITAIRE ET INSERTION PROFESSIONNELLE	29
OFFRIR A TOUS DES CONDITIONS DE LOGEMENT DECENTES	30
5 POUR UNE CONSOMMATION ET UNE PRODUCTION RESPONSABLES	32
PROMOUVOIR LE TOURISME	33
AMENAGEMENT	33
POUR UN EQUILIBRE HABITAT / EMPLOI	34
6 DES ACTIONS MENEES EN INTERNE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE	36
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE	37
LA RENOVATION DES BATIMENTS	38
LE SIEGE DE L'AGGLO	38
DEPLACEMENTS	39
ORGANISATION INTERNE	39
LES AGENTS	40
EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES	41
EN ACTION	42
A LA CAMVS	45

Le Rapport sur la situation en matière de Développement Durable et d'égalité entre les femmes et les hommes de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine (CAMVS) permet de dresser un bilan des actions menées et de celles toujours en cours. Ce bilan annuel de la collectivité doit permettre d'amener un meilleur éclairage sur l'action publique, favoriser la transparence, la transversalité, l'amélioration continue et encourager le débat.

Cette année, la CAMVS a fait le choix de la simplicité. Ce rapport se veut synthétique et facile à comprendre. Il ne vise pas l'exhaustivité mais présente les avancées mesurées en 2021 pour mieux partager les points de réussite, les marges de progrès et les priorités à venir.

Le rapport reprend les cinq finalités du développement durable formulées dans le référentiel national et les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) des Nations Unies afin de développer une double grille de présentation et donc de lecture. L'objectif est ainsi de présenter de manière synthétique et simple l'interaction entre les ODD et les champs d'intervention de la Communauté d'Agglomération, en les illustrant par des actions et démarches concrètes ainsi que des indicateurs clefs qui seront suivis au cours des prochaines années.





1

ÉNERGIE & CLIMAT

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES

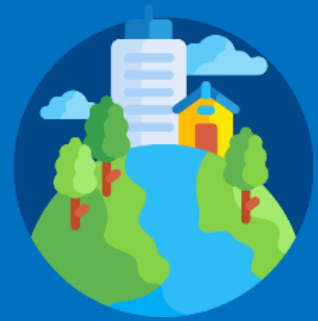


13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Lutter contre le changement climatique. Cet objectif implique la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la sobriété des consommations d'énergies et le recours aux énergies renouvelables. Elle implique également de nouvelles stratégies d'adaptation pour anticiper et prévenir les effets inévitables du changement climatique déjà perceptibles pour les populations et activités vulnérables.

LES DÉMARCHES



Le Plan Climat Air Energie Territorial

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a défini sa stratégie air-énergie-climat au travers de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cet outil de planification constitue la pierre angulaire de la sobriété, de la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la qualité de l'air du territoire. Le PCAET de l'Agglomération a été adopté par le Conseil communautaire le 23 janvier 2017. Le plan d'actions a été co-construit avec les communes de la CAMVS, les partenaires et les acteurs du territoire. Il est composé de 10 objectifs structurés autour de 3 axes stratégiques correspondant aux 3 échelles d'intervention de l'Agglomération :

- **Axe 1** : Collectivité exemplaire : Promouvoir et développer un patrimoine sobre et efficace, mieux consommer et limiter la production de déchets, améliorer la mobilité des agents,
- **Axe 2** : Vers un territoire durable : Aménager durablement le territoire, inciter à la rénovation et la construction d'un habitat durable, promouvoir une mobilité durable, améliorer le mix énergétique,
- **Axe 3** : Concertation avec les parties prenantes : prolonger l'action de l'Agglomération vis-à-vis de ses délégataires, accompagner les acteurs du territoire, amplifier, animer et évaluer le PCAET.

L'Agglomération finalise actuellement le bilan à mi-parcours de ces actions afin de renforcer ses efforts pour atteindre ses objectifs.

« Territoire Engagé Transition Écologique »

Le Conseil communautaire du 25 novembre 2019 a approuvé l'engagement de l'Agglomération dans le programme TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE (anciennement CITERGIE®). Ce programme permet de réaliser un diagnostic, de dégager des axes d'améliorations et à terme l'obtention du label 'CLIMAT – AIR – ENERGIE'. L'agglomération a également choisi de travailler sur l'élaboration d'une stratégie en matière d'économie circulaire.

Après avoir été désignée lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt CITEC organisé par l'ADEME mi-2020 et avoir missionné un prestataire fin 2020 pour l'accompagner, la Communauté d'Agglomération a mis en œuvre ce processus sur l'année 2021 en organisant des groupes de travail avec toutes les parties prenantes afin de réaliser un

état des lieux de la situation. La définition des enjeux et d'un programme d'actions sont prévus pour 2022 et l'obtention du label pour 2023.

En contribuant à la réalisation du bilan à mi-parcours du PCAET, le programme TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE permet d'actualiser la stratégie de l'Agglomération en faveur de la lutte et de l'adaptation au changement climatique ainsi qu'en matière de pollution de l'air, de partager plus largement ses axes d'intervention avec les acteurs du territoire et de dynamiser sa mise en œuvre.



La CAMVS s'allie à Airparif

La Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine a signé une convention d'adhésion avec l'association Airparif qui assure des missions de surveillance, d'analyse et d'expertise mais également d'alerte, d'information et de formation sur le champ de la qualité de l'air.

Cette convention, signée en cette fin d'année 2021, va renforcer l'action de l'Agglo pour préserver la qualité de l'air du territoire. Plusieurs axes de travail ont été déterminés pour les 3 premières années de cette adhésion, dont :

- Elaborer un diagnostic de la qualité de l'air sur le territoire de la CAMVS
- Accompagner l'Agglo sur l'élaboration d'un Plan Air renforcé, la faisabilité d'une Zone à Faibles Emissions de Mobilité (ZFE-m), la mise en œuvre du PCAET
- Favoriser une approche croisée entre Air et Bruit

- Accompagner l'Agglo pour informer et sensibiliser
- Aider l'Agglo à mieux intégrer la qualité de l'air dans les projets d'urbanisme et d'aménagement.

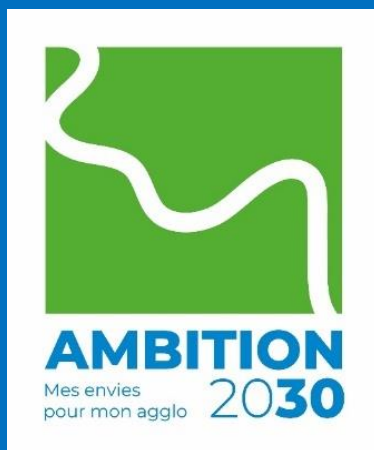


Le Projet de Territoire « AMBITION 2030 »

Le projet de territoire fixe le cap de l'action de l'Agglo, sur les 10 prochaines années, dans ses différents domaines d'intervention : développement économique, aménagement, transports, tourisme, environnement, habitat, culture, sport...

En février 2021, l'état des lieux et les axes d'intervention du projet de territoire ont été validés. Les élus municipaux, communautaires et non-communautaires se sont ensuite réunis dans différents groupes de travail pour bâtir un plan d'actions. Pour finir, des réunions ouvertes à tous ont été organisées et un site internet dédié a été créé fin 2021 afin d'inviter les habitants du territoire à s'exprimer et partager leurs envies pour le développement du territoire. Ce ne sont pas moins

de 543 propositions qui ont été recueillies lors de cette phase de concertation.



S'appuyant sur 6 orientations stratégiques, il porte l'AMBITION d'une accélération de la transition énergétique et écologique sur le territoire. Les actions qui y concourent visent à renforcer la lutte contre la pollution atmosphérique et le bruit, affiner la connaissance sur la biodiversité pour mieux la préserver, mettre la trame verte et bleue, à commencer par l'axe Seine, au coeur

des politiques d'aménagement, développer l'utilisation des énergies renouvelables, mobiliser les friches urbaines pour accueillir de nouvelles activités économiques.



Gaz à effet de serre

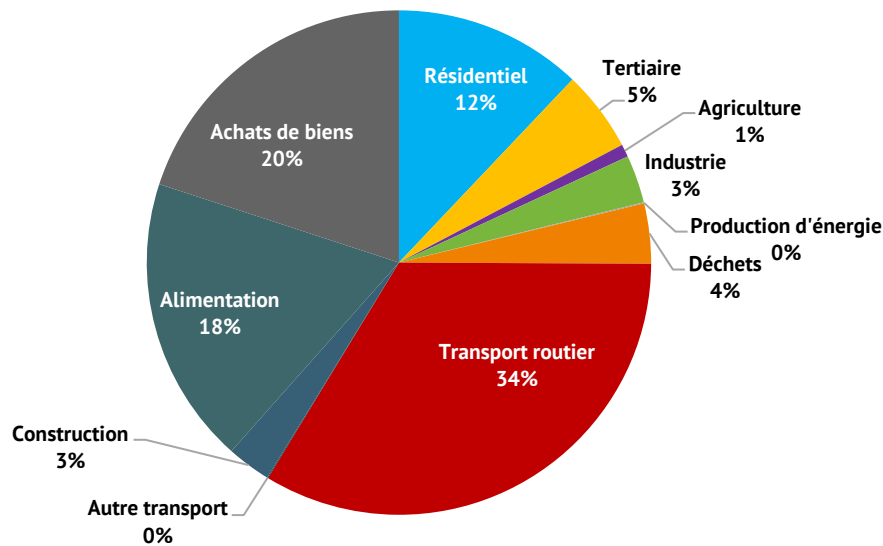
Dans sa démarche de réduction des émissions de polluants et d'amélioration de la qualité de l'air, la CAMVS a fait réaliser un bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) par le bureau d'étude Nepsen-E6. Celui-ci concerne les émissions de GES produites sur le territoire en fonction des données disponibles les plus récentes (2018). Cette page en présente quelques conclusions.



Le territoire est à l'origine de **1.3 million tCO2e*** émise annuellement, soit **9 tCO2e par habitant** (pour une moyenne nationale de 12 tCO2e).

* Tonnes Equivalent CO2 : permet de compter les émissions de tous les gaz à effet de serre avec une unité de mesure commune

Répartition par poste du Bilan Carbone, CA Melun Val de Seine, 2018, ROSE / etc.



Emissions de GES sur le territoire de la CAMVS entre 2005 et 2018

-20%

Cette évolution est du même ordre de grandeur que celle de la Région Île de France (- 21% entre 2005 et 2018), particulièrement marquée par une baisse des émissions du secteur industriel (- 47% en Île de France, -57% pour Melun Val de Seine).

Ruches connectées à Voisenon : on fait le point

En 2020, l'Agglo lançait l'appel à projets « Et toi tu fais quoi pour le climat ? » à destination des jeunes du territoire. Des collégiens et des lycéens avaient candidaté avec le parrainage de l'association « Familles Rurales de Voisenon ». Leur idée : mêler nouvelles technologies et apiculture. Après avoir acheté 2 ruches en kit fin 2020, celles-ci ont été montées pendant les vacances de février 2021. Le temps de finir la réalisation des systèmes de télétransmission et les ruches étaient installées en avril sur un terrain à proximité de la forêt. Ce projet a été récompensé par une belle récolte de plus de 10 litres de miel fin mai. Des pots de miel ont ensuite été distribués aux jeunes et aux bénévoles travaillant sur le projet ainsi qu'aux seniors de la commune de Voisenon.

Grâce à ce projet innovant, l'apiculteur peut suivre à distance le poids des ruches et sa température

interne, les données étant transmises environ toutes les 30 minutes. Ce dispositif permet de s'assurer de la bonne santé des essaims et de suivre l'emmiellement des ruches.

La subvention de 800€ versée par l'Agglo a permis d'acheter les ruches, les essaims d'abeilles, le matériel électronique ainsi que le matériel de récolte du miel. Le coût total du projet s'élève à un peu plus de 1200€.



▼ L'ÉNERGIE

SOBRIETE ENERGETIQUE

Rénovation Energétique

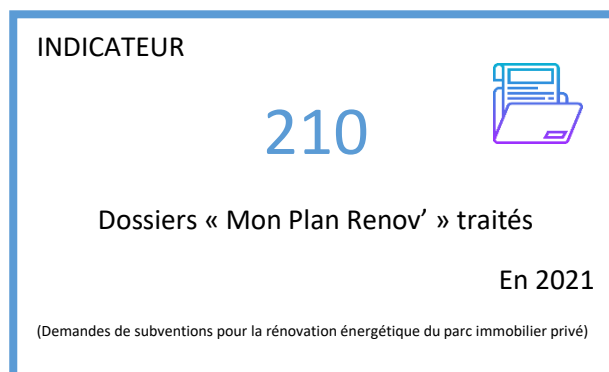
Le Tripode

La construction emblématique de Le Mée-sur-Seine, la résidence Plein Ciel (appelée aussi le tripode), a aujourd'hui vieilli : un bâti abîmé, un manque de confort thermique et des espaces extérieurs peu attractifs....

Face à ce constat et à l'urgence de la situation en matière de sécurité, différents partenaires – Etat, Communauté d'Agglomération, Ville - se sont mobilisés pour requalifier la plus importante copropriété de l'agglomération (313 logements) et améliorer durablement le cadre de vie de ses habitants. Ainsi, des travaux de



sécurité ont débuté en Octobre 2021 pour un montant de 2,6M€ dont 2,2M€ pris en charge par l'Agence Nationale de l'Habitat.



Résidence Espace : Les travaux sont terminés

Le Plan de Sauvegarde de la résidence Espace à Le Mée-sur-Seine a été signé le 25 juin 2018. Grâce à ce dispositif, cette copropriété dégradée de 98 logements a fait l'objet d'une rénovation complète qui s'est achevée en Mars 2021. Cela permet de réduire les charges de chauffage des copropriétaires et de remettre à niveau leurs logements. Une baisse des consommations de 40% est attendue. Au cœur des Courtilleraias, cette copropriété vient compléter les vagues de rénovations qui ont eu lieu dans l'allée de la Gare et achève la revalorisation du quartier.

Ce projet représente 3,3 millions d'euros de travaux pour lequel la CAMVS apporte une subvention de

200 100 € (ANAH 995 000 €, Région 620 000 €, Ville 300 000 €, Fonds Européen 1 000 000 € avec un reste à charge de 235 000 €).

Une commission sociale a été mise en place au sein de la copropriété afin d'accompagner les propriétaires les plus en difficultés dans la gestion de leurs biens sur les prochaines années.



L'Agglo offre une seconde jeunesse aux salles multisports

Depuis 2018, la Communauté d'Agglomération a engagé un programme d'investissements pluriannuels pour accompagner les communes dans la réhabilitation de leurs salles multisports. Parmi la vingtaine de dossiers financés, plusieurs ont déjà abouti :

- **Salle multisports Les Vignes (Boissise-le-Roi)** > isolation de la toiture et des façades, travaux d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), création d'un local de stockage ;
- **Salles multisports Jacques Anquetil et François Cevert (Dammarie-lès-Lys)** >

travaux d'isolation et création de locaux de stockage ;

- **Salle polyvalente Emile Trélat (Rubelles)** > réfection de la toiture, travaux d'accessibilité PMR et création d'un local de stockage ;
- **Salle multisports René Tabourot et René Huard (La Rochette)** > travaux d'isolation, de chauffage et de rénovation des vestiaires ;
- **Salle polyvalente Robert Dubois (Maincy)** > travaux de chauffage, d'éclairage et d'accessibilité PMR et création d'un local de stockage.

Pour ces salles, l'Agglo a déjà versé environ 500.000€ sur une enveloppe totale de 3 millions €.

Education à l'environnement et au Développement Durable : « Watty à l'école »

Transition énergétique : Il en faut peu pour être heureux

Trois écoles de l'Agglo ont participé au concours national d'expression artistique de Watty à l'école : programme organisé par EcoCO2 et l'Agglo qui sensibilise les enfants à « consommer mieux et moins ». La grande thématique de ce concours 2021 : « Du clic au déclic : moins d'écran pour l'environnement ». Elle aura inspiré cinq classes des écoles de Lissy, Jules Ferry (Melun) et Maurice de Seynes (Dammarie-lès-Lys). Nos jeunes élèves, qui

côtoient «Watty à l'école» depuis 2019, se sont pliés aux règles du jeu : envoyer une production en rapport avec le thème de l'année (un dessin, un texte, une vidéo, ou encore une poésie...). Les CM2 de l'école Maurice de Seynes sortent grands vainqueurs avec leur chanson sur l'air d'« Il en faut peu pour être heureux ». Avec les quatre autres classes, toutes aussi méritantes, ils remportent de jolis cadeaux et la satisfaction d'aider la planète, à leur façon.

VERS DES ENERGIES RENOUVELABLES

Bi-Metha 77

Construire un méthaniseur à Dammarie-lès-Lys, c'est le projet soutenu par l'Agglo pour produire une énergie 100% renouvelable à partir des déchets agricoles et des boues des stations d'épuration : le biométhane.

Le gaz ainsi produit pourra ensuite être réinjecté dans le réseau de distribution pour les usages du quotidien (chauffage, cuisson, production d'eau chaude, carburant, ...)

Grâce à un partenariat avec le SMITOM LOMBRIC (syndicat qui gère les déchets sur le territoire), le projet s'inscrit dans une logique territoriale d'économie circulaire.

Ce projet de plus de 15 millions € mené par Bi-Metha 77 (dont la CAMVS est actionnaire à 26.67%) devrait voir le jour d'ici 2024.

LE SCHEMA DIRECTEUR DES RESEAUX DE CHALEUR

L'élaboration du schéma directeur des réseaux de chaleur du territoire de Melun Val de Seine devra permettre d'identifier les potentiels d'optimisation, de développement et d'interconnexion des 4 réseaux de chaleur existants et de création de

nouveaux réseaux de chaleur. Le but étant de développer les énergies renouvelables sur le territoire. Lancée en novembre 2019, les conclusions de cette étude seront connues en 2022.

LE BioGNV DANS L'AGGLO



Il y a désormais 45 bus qui roulent au Bio GNV dans l'Agglo (soit environ 50% des bus).

Un nouveau centre opérationnel bus (COB), intégrant dans ses équipements une station pour délivrer le Bio GNV, a ouvert à Vaux Le Pénil en août dernier. Le dépôt de Saint Fargeau-Ponthierry sera adapté en 2022 pour permettre le ravitaillement de ces nouveaux véhicules.



En 2022, de nouveaux véhicules de collecte des déchets ménagers, alimentés en gaz naturel, remplaceront les véhicules diesel utilisés jusqu'à présent. Ces nouveaux véhicules seront également plus petits et adaptés aux voies étroites.

Les véhicules roulant au BioGNV contribuent ainsi à diminuer les nuisances sonores, réduire de 80% les émissions de CO2 par rapport à un véhicule diesel de même génération et éliminer 90% des particules émises.

DES DEPLACEMENTS PLUS RESPECTUEUX

L'Agglomération œuvre pour développer une politique de mobilité permettant d'encourager l'usage des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

Pour ce faire, la CAMVS, contribue au développement du réseau de transport en commun, rend les arrêts de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite, développe l'usage du vélo ainsi que les services autour du vélo et s'implique dans les grands projets de mobilité (réaménagement de la gare de Melun, arrivée du Tzen 2).



INDICATEUR

80 km



de liaisons douces sur le territoire

En 2021

(pistes cyclables, voies vertes, etc.)

TRANSPORTS EN COMMUN

Développement du réseau

Pour faciliter les déplacements et simplifier les dessertes, l'offre de bus a évolué en 2021.

Ligne A (entre Saint-Fargeau-Ponthierry et le centre commercial de Rubelles) : elle circule désormais dans les deux sens et tout au long de la journée.

Ligne C : ligne prolongée jusqu'à la gare de Livry-sur-Seine et qui voit sa fréquence augmenter aux heures de pointe

Lignes O & J : en heures creuses (9h50-15h45), les lignes sont remplacées par un transport à la demande pour les arrêts situés sur les communes de Seine-Port, Boissise-la-Bertrand et Boissettes.



Mélibus devient **Bus Grand Melun**. Depuis le 1^{er} Août, le changement de nom traduit la volonté d'Ile de France Mobilités d'harmoniser l'ensemble des réseaux de transport en commun d'Ile de France.

DEPLACEMENTS CYCLABLES

Développement d'une politique en faveur des déplacements cyclables

Dans le cadre de ses compétences en matière de création et entretien de liaisons douces (axe de circulation réservé aux piétons, cyclistes, trottinettes ...), l'Agglomération Melun Val de Seine a révisé son Schéma Directeur des Liaisons Douces (SDLD) cette année afin de mieux relier Melun au site d'activité de Paris/Villaroche. Le SDLD est l'outil qui établit les priorités de l'Agglo afin de développer l'usage du vélo, en reliant les communes de l'Agglomération entre-elles et en

desservant les principaux pôles générateurs de déplacements.

La CAMVS participe ainsi à la préservation de l'environnement et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants de l'agglomération : l'objectif étant de réaliser 43 km de linéaire cyclable supplémentaire d'ici 2025 pour un coût estimé de 20M€.

Les dernières réalisations de liaison douce

La Forêt de Fontainebleau désormais accessible en vélo

Avec la fin des travaux et la mise en service à l'automne 2021 de la voie verte Avenue Marcelin Bertolot à Dammarie-lès-Lys, il est désormais possible de se rendre dans la Forêt de Fontainebleau depuis la gare de Melun via un itinéraire sécurisé réservé aux déplacements non motorisés. Deux mois

et demi de travaux ont été nécessaires pour créer ces **850m de voie verte** pour un coût d'environ 408 000€.



Le lien entre Melun et le Château de Vaux-le-Vicomte se tisse

La création d'une liaison douce entre Melun et le Château de Vaux-le-Vicomte se poursuit. Ainsi, fin 2021, **plus de 1,5 km d'aménagements**, sur les 8,5 km attendus, ont été réalisés dans les communes de Maincy et Saint-Germain-Laxis. Les travaux se poursuivront en 2022 et 2023 avec notamment la pose de passerelles permettant de franchir L'Almont. La liaison douce devrait ainsi être complètement accessible à la fin de l'année 2023.

Mélivélo étend son panel de services

A la journée, au mois ou encore à l'année, l'agence de location Mélivélo propose des vélos enfants, des vélos classiques ainsi que des vélos à assistance électrique. En plus de la location, Mélivélo propose un service d'entretien et de réparation. L'agence est située au 1 bis rue Séjourné, à deux pas de la gare de Melun.

Nouveau en 2021 : un box de stationnement sécurisé de 40 places rue Séjourné est accessible sur abonnement



Pour en savoir plus : <https://melivelo.melunvaldeseine.fr/accueil>



2

PRESERVER LA BIODIVERSITE, NOS MILIEUX, NOS RESSOURCES

La biosphère constitue une infrastructure écologique apportant aux sociétés humaines de multiples biens et services indispensables contribuant à leur survie. Or la biodiversité, l'eau, l'air, les sols se dégradent, alors que ces ressources naturelles ne sont pas infinies : ce constat de rareté implique de préserver la diversité biologique par une gestion raisonnée des milieux naturels et des ressources pour protéger les grands équilibres écologiques à l'œuvre sur la planète, et préserver in fine notre cadre de vie.



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE



LA « CEINTURE VERTE » DE L'AGGLO

Un partenariat pour préserver et développer les espaces boisés du territoire

L'Agence des Espaces Verts (AEV) met en œuvre la politique « Verte » de la Région d'Île-de-France à l'échelle francilienne.

Ainsi, un Périmètre Régional d'Intervention Foncière (PRIF) a été instauré par la Région Île de-France sur les massifs boisés de Rougeau et Bréviande, s'étendant sur 5 communes de la CAMVS (Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Le Mée-sur-Seine, Seine-Port, Voisenon et Maincy).

Au sein du PRIF, l'AEV est autorisée à acquérir des espaces naturels ou des milieux dégradés à réhabiliter. Les espaces ainsi acquis profitent de la mise en œuvre d'une démarche et d'actions de

préservation et de mise en valeur des espaces ouverts et des paysages.

Le PRIF de Rougeau-Bréviande participe à la « Ceinture Verte » de l'agglomération Melunaise et ainsi, à la qualité du cadre de vie et de l'attractivité de ce territoire.

La CAMVS dispose d'une convention de partenariat pluriannuelle depuis de nombreuses années avec l'AEV. Ce dispositif a permis de protéger et de valoriser les écosystèmes de ce territoire, identifiés comme remarquables, et d'en permettre l'accessibilité au public dans des conditions respectueuses des milieux.

149 000€

C'est la contribution annuelle de la CAMVS aux frais de fonctionnement du PRIF de Rougeau-Bréviande

704.5 hectares

C'est la surface du PRIF située sur le territoire de la CAMVS (soit 48 % de la surface totale du PRIF)

Inventaire de faune et de flore

L'étude initiée fin 2018 s'est poursuivie en 2019 et 2021.

Ces inventaires réalisés dans la Réserve Naturelle Régionale des Bruyères de Sainte-Assise (à cheval entre Seine-Port et Boissise-la-Bertrand) ont permis de confirmer la présence des espèces recensées en 2019 à savoir

- 3 espèces de micromammifères
- 17 espèces de chiroptères (chauves-souris)
- 37 espèces d'orthoptères (criquets, sauterelles et grillons) sur les 70 que compte la

région Ile de France dont le Sténobothre nain et la Decticelle des bruyères, menacées d'extinction ;



- 28 espèces d'Odonates (libellules) sur les 58 que compte la région. Parmi elles le Leste verdoyant et le Leste dryade sont également menacées d'extinction en région

La meilleure connaissance de ces espèces permet de les prendre en compte dans la gestion de la réserve.

L'Agglo entretient le bois de La Rochette

La Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine est propriétaire d'une portion du bois de La Rochette le long de la Seine d'une surface de plus de 32 000m².

Afin de limiter les dégradations sur ce bois, la nature y est laissée libre au maximum. Seules les coupes nécessaires à la sécurité sont réalisées.

En 2022, de nombreuses coupes préventives d'arbres malades seront réalisées afin d'éviter des chutes chez des riverains ou sur des lignes électriques. Près de 100 000€ seront nécessaires pour financer l'entretien du domaine.

ATLAS INTERCOMMUNAL DE LA BIODIVERSITE

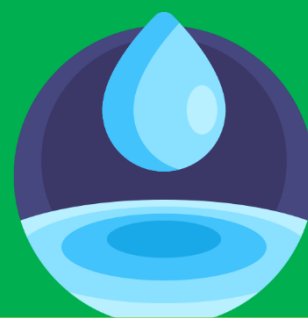
Concilier richesse écologique du territoire et dynamique de développement, donner une tangibilité et une visibilité au cadre de vie imprégné de nature de l'agglomération et renaturer la ville ou encore passer d'un objectif de protection à celui d'une valorisation. Voici les enjeux de l'Atlas Intercommunal de la Biodiversité que l'Agglo prévoit de créer dans le cadre de son projet de territoire.

GESTION ET PRESERVATION DE L'EAU

EAU POTABLE

Le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable

En 2020, la compétence « eau potable » était transférée à la CAMVS. C'est donc l'Agglomération qui est désormais en charge de produire et distribuer l'eau potable aux habitants, mais aussi de gérer les infrastructures utiles à ces fonctions (ex : château d'eau). Afin de passer d'une logique curative à une logique préventive, l'Agglomération a commencé cette année un état des lieux du patrimoine et des ressources afin de définir les travaux à réaliser. C'est le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP). Il sera terminé en 2022.



INDICATEUR

42 808 m³

d'eau potable produits par jour en moyenne

En 2020

Réhabilitation des réservoirs de Montaigu

Ces cuves de stockage d'eau d'une capacité totale de 4 000 m³ alimentent en eau la ville de Melun ainsi que le Nord du territoire de l'Agglo. Les premières études ont permis de révéler que sur les 3 cuves, seulement une est utilisable. Les deux autres présentent des dégradations structurelles importantes et sont donc hors service. En l'état, la capacité des réservoirs est réduite, la sécurité de l'alimentation en eau est menacée (un incident sur la cuve fonctionnelle ne pourrait pas être compensé) et la cuve en bon état ne peut pas être entretenue. Afin d'y remédier et d'optimiser les capacités de ces réservoirs, des travaux seront lancés par la CAMVS en 2022.

ASSAINISSEMENT

Le Schéma Directeur d'Assainissement

La compétence assainissement consiste à collecter et traiter les eaux usées ainsi que les eaux pluviales produites et à contrôler les installations d'assainissement autonomes. Dans ce cadre, le service assainissement de la CAMVS assure notamment, l'élaboration et la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Assainissement qui définit les

études et travaux nécessaires en matière d'assainissement. L'élaboration du Schéma Directeur s'achèvera en 2022. La CAMVS assure aussi le suivi de l'exploitation du réseau géré par Véolia et Suez (canalisations, stations d'épuration) et le contrôle des installations d'assainissement non collectif.

GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Prévention des inondations - La rivière 'Ecole' à Pringy

Le projet de restauration de la rivière École dans le parc de Pringy entre en phase de suivi des travaux.

Initié en 2016 par le SEMEA (Syndicat mixte des bassins versants de la rivière École, du ru de la Mare-aux-Évées et de leurs Affluents) à qui la CAMVS a confié la compétence GEMAPI, ce projet s'inscrit dans une volonté de préserver la qualité de l'eau et maîtriser les inondations par la restauration des cours d'eau et des zones humides.

Ce cours d'eau qui a subi des aménagements divers depuis le Moyen-Âge a vu ces modifications considérablement perturber son fonctionnement : inondations brutales, altération des milieux aquatiques devenus peu propices au maintien de la biodiversité ou encore une dégradation de la qualité l'eau.

Ainsi, des travaux ont eu lieu de 2019 à 2020 selon un calendrier respectueux des cycles de la biodiversité présente sur place afin de :

- **Redonner à la rivière un tracé naturel** (en retirant la vanne qui avait été installée afin de créer des bassins devenus vaseux)
- **Restaurer les fonctionnalités naturelles du site.** Ainsi, un écoulement de l'eau plus dynamique apporte des habitats diversifiés pour la vie aquatique et un équilibre hydraulique en plus d'un atout paysager accueillant.
- **Prévenir les inondations :** les bassins ont été remplacés par des zones humides inondables qui recueillent l'eau en cas de crue afin de réduire les risques d'inondations pour les riverains alentours (ce qui déborde dans le parc ne déborde pas ailleurs).

En bref, l'autoépuration est restaurée. L'eau et les milieux naturels sont de meilleure qualité. Les risques d'inondations sont réduits.



Le lit de la rivière École après restauration en lieu et place d'un ancien plan d'eau, dans le parc de la mairie de Pringy (SEMEA, 2019)



Le retrait de la vanne du plan d'eau amont (SEMEA, 2019)

GESTION DES DECHETS



Le SMITOM LOMBRIC

C'est le syndicat qui assure la collecte, le traitement des déchets et le recyclage sur le territoire de la CAMVS (sauf Limoges-Fourches et Lissy qui dépendent du SIETOM).

Afin de réduire la quantité de déchets produits, le SMITOM a lancé en 2016 un « Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés » pour une durée de 5 ans. Ce plan d'action était articulé autour des axes suivants : les biodéchets (gaspillage alimentaire et déchets verts), le comportement lors de l'acte d'achat, les partenaires du territoire, les déchets des déchèteries et le tri.

L'objectif de ce programme : Réduire de 10% la quantité de déchets par habitant et par an.

L'Unité de Valorisation Énergétique de Vaux le Pénil

L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Vaux-le-Pénil **valorise près de 140 000 tonnes d'ordures ménagères par an sous forme électrique et thermique.**

Les déchets sont incinérés en continu dans deux fours à une température supérieure à 850°C. La chaleur qui résulte de cette combustion est utilisée pour fournir de la vapeur par le biais de la chaudière.

Valorisation électrique : la vapeur produite entraîne une turbine et un alternateur qui produisent de l'électricité. Production annuelle : 80 000 MWh électriques dont 15 000 autoconsommés pour

INDICATEUR

407.36 kg

de déchets collectés par habitant



En 2020

Soit +2.9% par rapport à 2019 (RA 2020 SMITOM LOMBRIC)

2021 marque l'heure du bilan : la quantité de déchets a diminué de 8% sur la période, l'objectif n'est donc pas atteint. Mais le SMITOM et la CAMVS restent mobilisés et vont construire ensemble un nouveau Programme Local de Prévention Des Déchets Ménagers et Assimilés pour les 5 prochaines années.

couvrir les besoins du site et 65 000 revendus à EDF (équivalent à la consommation, hors chauffage, de 20 000 habitants).

Valorisation thermique : En 2019, des travaux ont permis des capacités augmentées de 5 MW à 12,5 MW, avec l'ajout d'un échangeur thermique interne à l'UVE destiné à la récupération d'une partie de la chaleur dite « fatale », c'est-à-dire la chaleur résiduelle issue des fumées, en sortie de chaudière, jusque-là non valorisée. Elle est utilisée pour alimenter le réseau de chauffage urbain de Melun et de Vaux-le-Pénil.

Des collectes optimisées

Le calendrier des collectes change à partir de 2022. Les communes disposeront dorénavant chaque semaine de deux collectes des ordures ménagères et d'une collecte des emballages. Ces évolutions

Nos poubelles étudiées

Tous les deux ans et pendant 2 semaines, le SMITOM-LOMBRIC réalise une étude sur la composition des poubelles d'ordures ménagères (poubelles noires).

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Identifier la quantité de déchets recyclables
- Connaître la part des déchets qui pourrait être réduite grâce à des actions de prévention

À chaque étude, 18 échantillons d'environ 250kg de déchets sont séparés en plusieurs catégories allant

permettront de réduire l'impact environnemental, uniformiser et rendre plus sûres les collectes sur toutes les communes de la CAMVS dépendant du SMITOM-LOMBRIC ainsi que d'optimiser les coûts.

des bouteilles en plastique, aux restes de repas en passant par les cannettes et les textiles.

N'ayant pas été effectuée en 2020 à cause de la crise sanitaire, c'est en 2021

que l'étude a eu lieu. Pour découvrir les conclusions des années précédentes, rendez-vous ici :

<http://www.lombric.com/reduire-ses-dechets/programme-local-de-prevention-plp/quels-dechets-dans-nos-poubelles>





3

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE

1 PAS
DE PAUVRETÉ



4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



La cohésion sociale suppose de recréer ou de renforcer le lien entre êtres humains, sociétés et territoires. Lutter contre les inégalités doit aussi permettre d'assurer un juste partage des richesses à la base du vivre ensemble.

POUR LA REUSSITE DE TOUS LES ENFANTS



Le Programme de Réussite Educative (PRE) intercommunal

Le PRE s'adresse en priorité aux enfants et aux jeunes âgés de 2 à 16 ans, habitant un quartier prioritaire de la Politique de la Ville ou scolarisés dans un établissement d'éducation prioritaire. Son objectif est d'intervenir auprès des enfants et des jeunes en situation de fragilité et de leurs parents pour favoriser la réussite scolaire et éducative.

Pour des enfants et des jeunes qui présentent des fragilités éducatives, sociales, scolaires ou de santé ou qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial, et culturel favorable à leur développement harmonieux, le PRE propose un accompagnement personnalisé.

Le Plan de Persévérance Scolaire

Le Plan de Persévérance Scolaire est un dispositif du PRE qui s'adresse uniquement aux 16-18 ans en situation de décrochage scolaire. La CAMVS passe une convention avec les établissements scolaires concernés du territoire afin de proposer une

Des mots d'encouragement pour les enfants

Pour sa 7e édition dans l'académie de Créteil, l'équipe du Programme de Réussite Educative Melun Val de Seine est allée à la rencontre des enfants et des parents dans les écoles des quartiers prioritaires du territoire. Les parents et grands-parents étaient invités à écrire des messages d'encouragement sur des cartes postales à la sortie des 13 écoles du territoire ; elles ont été envoyées à leurs enfants/petits enfants afin qu'ils se sentent soutenus par leur famille.

Au total, ce sont plus de **450 cartes postales** qui ont été remplies par les proches des enfants.

INDICATEUR

413

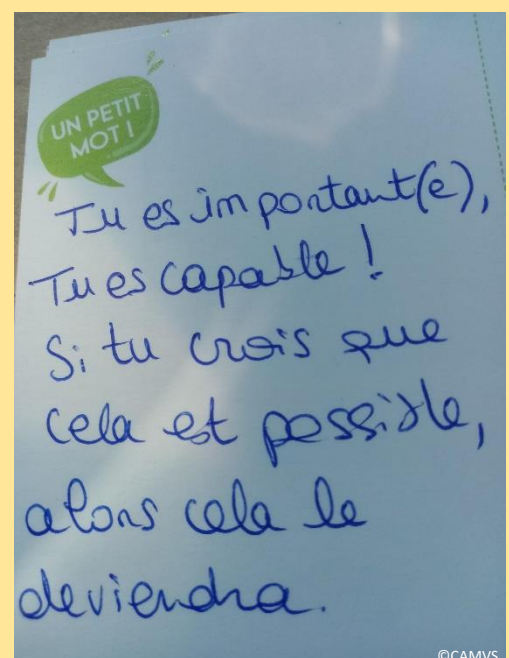


Enfants et jeunes suivis dans le cadre du PRE

En 2021

Médiation familiale, aide aux devoirs individualisée, accès aux soins, accès à la culture et aux loisirs... sont autant d'actions proposées dans le cadre du PRE.

alternative aux élèves exclus temporairement. Leur sont proposés du soutien scolaire le matin et un accompagnement psychologique, social et familial l'après-midi pour toute leur période d'exclusion.



©CAMVS

▶ PERMETTRE A TOUS DE DEVENIR ET RESTER ACTIFS

Le training center accueille de nouveaux étudiants

Depuis 2019, le Training Center, pôle de formation dédié aux métiers de l'aéronautique, offre des débouchés professionnels aux demandeurs d'emploi et aux jeunes inactifs, sans limite d'âge ni sélection préalable. Les formations dispensées permettent un apprentissage flexible et adaptable, tout en garantissant l'obtention d'un CDI sur des postes industriels techniques. Le dispositif répond en effet aux besoins en tension des entreprises du secteur aéronautique. Malgré la crise sanitaire, les formations ont continué via une plateforme en ligne. L'atelier, qui s'étend sur plus de 400 m² et permet un entraînement pratique sur des machines, continue aussi d'accueillir les apprenants.

Cette année, le Training Center, financé par le Fonds Social Européen (dans le cadre du programme Investissement Territorial Intégré), a accueilli **100 nouveaux candidats**.

L'Université Inter-Âges

À la croisée du savoir et du lien social, l'Université Inter-Âges (UIA) Melun Val de Seine propose de nombreuses activités - cours, ateliers, conférences - à tous ceux qui souhaitent apprendre, découvrir ou approfondir leurs connaissances, sans conditions d'âge et de niveau d'études. Elle cultive particulièrement les activités intergénérationnelles et conviviales afin de lutter contre l'isolement. Cette université ouverte à tous est basée sur une réelle volonté de rendre le savoir accessible et permettre au plus grand nombre de rester actif tout en créant du lien social.

Pendant l'année universitaire 2020-2021, ce sont près de 150 cours et 50 conférences qui ont été proposés.



INDICATEUR

150



Disciplines proposées par
l'Université Inter-Âges

En 2020-2021

Pour plus d'information sur les enseignements proposés :
<https://www.melunvaldeSeine.fr/envie-de-bouger/luniversite-inter-ages-melun-val-de-seine>

La CAMVS favorise la mobilité des seniors et des personnes en situation de handicap

Le forfait Améthyste s'adresse aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes reconnues handicapées de plus de 18 ans sous condition de ressources.

Ce forfait permet de voyager gratuitement sur tous les réseaux de transport en commun (SNCF, RATP et OPTILE), toute la semaine dans les zones 4 et 5 en Île-de-France, et sur l'ensemble des zones les week-ends, jours fériés, et vacances scolaires.

Une participation de 20€ est normalement demandée aux bénéficiaires pour couvrir les frais de dossiers. Afin de favoriser la mobilité de ces personnes, l'Agglomération de Melun Val de Seine a décidé de prendre en charge ces frais de dossiers pour rendre le forfait Améthyste entièrement gratuit pour les résidents de l'Agglo.

En 2021, **2654 personnes ont bénéficié de cette exemption**, pour un coût total de plus de 53 000€ pris en charge par la CAMVS.

RENDRE LA CULTURE ET LE SPORT ACCESSIBLES

Apporter la culture au plus près de tous les habitants avec La Micro-Folie Melun Val de Seine

La Micro-Folie Melun Val de Seine a fêté cette année ses 2 ans. Véritable dispositif novateur, son Musée Numérique installé au sein de la médiathèque "Astrolabe" de Melun propose une offre culturelle ludique et unique. Il se déplace aussi dans différentes

communes du territoire en mode "itinérance".

Concrètement, un vidéoprojecteur, un écran, des tablettes et désormais des casques de réalité virtuelle donnent accès à



Une culture musicale accessible

La CAMVS a placé la musique au cœur de sa politique culturelle, investissant les champs de la diffusion, de la sensibilisation, de la formation et de l'information. Que ce soit de la musique urbaine ou classique, l'Agglo s'efforce de les rendre disponibles pour le plus grand nombre avec des places ne dépassant pas les 10€. Ainsi, c'est pour une somme tout à fait raisonnable que les habitants de l'Agglo et des alentours ont pu assister à un concert de Georgio en novembre, ou peuvent voir l'Orchestre Melun Val de Seine se produire 3 à 4 fois par an.

La CAMVS s'investit également auprès des jeunes en soutenant les jeunes artistes du territoire et en



INDICATEUR

578

Stages « Sport Passion » vendus

En 2021



plusieurs milliers de chefs d'œuvre issus des douze établissements nationaux fondateurs. Les visiteurs peuvent ainsi en découvrir les plus belles œuvres. Chaque année, de nouvelles "pièces" viennent enrichir cette offre culturelle inédite. Les images en très haute définition et les contenus associés à chaque chef-d'œuvre plongent les visiteurs au cœur de la création artistique, pour en découvrir l'histoire et les secrets.

proposant divers ateliers et conférences dans les lycées sur des thèmes comme la musique dans les Jeux Vidéos, la professionnalisation du monde musical ou encore la prévention des risques auditifs.



Sport Passion, créateur de valeurs communes

Sport Passion était de retour du 12 juillet au 27 août. L'objectif est de faire découvrir et pratiquer aux jeunes, âgés de 6 à 17ans, des activités sportives pouvant déboucher sur de nouvelles vocations. Durant 7 semaines, 578 jeunes ont participé à plus de 50 activités différentes. Des sports collectifs (volley, basket, football...), d'opposition (boxe, judo, auto-défense), nautiques (voile, natation, canoë, paddle) et même atypiques (chute libre, archery battle) ont rythmé leurs journées bien remplies !

Le « petit truc » en plus ? Un encadrement professionnel de qualité et des services annexes qui s'adaptent aux contraintes du quotidien des familles

grâce à des navettes gratuites, une garderie ou encore le déjeuner et le goûter sur site.



▶ L'AGGLO SOUTIENT SES RESIDENTS

LES CONSEILS

Le Conseil de développement : Un espace de dialogue

Le Conseil de développement est un espace de dialogue qui permet l'émergence de propositions citoyennes concernant les orientations majeures des politiques publiques locales. Il est amené à conduire des réflexions sur des thématiques pertinentes pour le territoire. Cette instance engage ses travaux sur demande de la collectivité territoriale ou de sa propre initiative.

Le 28 juin 2021, lors du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, son renouvellement a été validé. Le Conseil de

Les Conseils Citoyens

L'objectif ? Associer les citoyens aux projets qui seront mis en place pour chaque quartier relevant de la géographie prioritaire.

Les Conseils citoyens sont ainsi composés pour une première moitié de représentants des habitants et pour la seconde des acteurs locaux (associations, commerçants, professions libérales, artisans, parents

développement recherche à présent ses nouveaux membres !

Ces derniers seront répartis dans trois collèges :

- Collège des associations
- Collège des partenaires économiques
- Collège des citoyens

Cet espace de dialogue est l'endroit idéal pour tout habitant des communes de la CAMVS souhaitant s'engager dans la vie du territoire et partager ses idées, réflexions et sa vision du territoire de Melun Val de Seine.

d'élèves...). Ils sont tous volontaires et désignés suite à un tirage au sort. Les conseils citoyens peuvent s'exprimer aux côtés des acteurs institutionnels, agir pour leur quartier, faire des propositions sur des sujets tels que la solidarité, la famille, l'habitat, l'emploi, l'éducation, la culture, le sport, le transport, la vie du quartier...



L'AGGLO SUBVENTIONNE

L'association « Le Sentier » pour sa mission d'accueil d'urgence

Cette association vient en aide aux personnes en situation de grande précarité en proposant deux types de services :

- Un accueil de jour pour permettre aux personnes dans le besoin de recevoir un repas, des soins, prendre une douche, recevoir du courrier, etc.

- Un accueil de nuit sous la forme d'un centre d'hébergement d'urgence et d'un centre d'hébergement social.

Pour l'ensemble de ces prestations, **la CAMVS verse des subventions s'élevant à 225 000€ chaque année.**



PERMETTRE A TOUS DE S'ÉPANOUIR

2 FAIM
«ZÉRO»



3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



Permettre à tous l'épanouissement par l'accès aux biens et services essentiels (eau, nourriture, éducation, santé, logement, environnement sain...) sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures, ni de ceux ou celles qui vivent ailleurs sur la planète, est le gage d'un développement harmonieux des territoires.

▶ AMELIORER LE SYSTEME DE SANTE



Le Contrat Local de Santé (CLS) de la Communauté d'Agglomération se renouvelle

Ce dispositif partenarial réunit, depuis 2017, les conditions favorables à la santé de chacun.

Prévention, promotion de la santé, accès aux soins... le Contrat Local de Santé (CLS) de seconde génération (2021-2023) signé en juillet 2021 fixe les objectifs et les priorités en matière de santé pour les trois prochaines années. Il vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, et à renforcer l'offre de soins sur l'agglomération.

INDICATEUR

225

Médecins

généralistes et spécialistes sur le territoire

En 2020

Des Paniers Solidaires

Grâce au Contrat Local de Santé, la CAMVS travaille actuellement sur la mise en place de paniers solidaires. Afin d'aider des familles modestes à adopter une alimentation plus saine, un système de paniers de produits frais est actuellement développé en collaboration avec "Cueillette de Voisenon", maraîcher sur l'agglomération qui propose une agriculture raisonnée et un choix de variétés

naturellement goûteuses et résistantes tout en respectant leur saisonnalité.

Ainsi un panier d'une valeur de 20€ contenant des légumes, des fruits frais et une demi-douzaine d'œufs sera proposée à une trentaine de familles résidant dans les périmètres prioritaires de l'Agglo pour un montant de 10€, la CAMVS prenant à sa charge 50% du prix du panier.

Les études de santé à Melun se diversifient

L'Université Paris Est-Créteil (UPEC) a ouvert une première année commune des études de santé (PACES), plus communément appelée « première année de médecine » depuis la rentrée 2019-2020 à Melun. Implantée au 51, avenue Thiers, face à la Gare de Melun, la PACES accueille les étudiants, dans des locaux de plus de 1 500 m², entièrement rénovés par la Communauté d'Agglomération.

A la rentrée de septembre 2021 une Licence option Accès Santé (LAS) a été ouverte par l'UPEC, permettant aux étudiants d'entrer en 2ème année d'études de santé médicale dans la filière qui les intéresse (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie ou Kinésithérapie - MMOPK) .



Etudiants Médecine - BOURSE

Le Conseil Communautaire a voté, le 29 mars 2021, l'attribution d'une bourse à hauteur de 600€ par mois pour les étudiants en professions médicales. L'objectif est avant tout d'attirer des médecins et des dentistes pour qu'ils s'installent dans l'Agglo.

Préparation au concours et formation Aide-Soignant

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) porte le projet « Devenir Aides-Soignants pour les personnes en situation de précarité ». L'objectif est d'augmenter les effectifs d'aides-soignants disponibles sur le territoire de Melun Val de Seine.

Au total 90 participants sont bénéficiaires du dispositif sur 3 ans et demi via deux parcours complémentaires de formation préqualifiant et qualifiant. D'une part, l'Institut propose de préparer aux épreuves d'admission à la formation aide-soignant deux groupes de 15 à 20 personnes en situation de précarité (un en 2018-2019 et un en

2019-2020). D'autre part, il propose d'assurer la formation préparant au Diplôme d'État d'Aides-Soignants (DEAS) de l'ensemble de ces personnes reçues au concours.

Toutes ces actions de formation visent un public en situation de précarité : demandeurs d'emploi et inactifs peu ou pas qualifiés. Ce projet permet ainsi d'accompagner vers la qualification et l'emploi d'un public qui, par son statut, ne bénéficie pas en l'état actuel du soutien financier de la Région Île-de-France.

OFFRE UNIVERSITAIRE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Une antenne du CNAM à Melun (Conservatoire National des Arts et Métiers)

Issue d'un travail entrepris dès septembre 2020, l'antenne du CNAM de Melun a **ouvert ses portes à la rentrée de cette année** (2021).

Le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) d'Île-de-France accompagne les franciliens tout au long de leur vie professionnelle. Ce nouveau centre tourné vers la formation des adultes propose des cours du soir dans les domaines des ressources humaines et de la gestion.

Le CNAM propose des prestations de formation et d'accompagnement professionnel personnalisées pour une meilleure employabilité et mobilité personnelle et professionnelle.



INDICATEUR

4 500

Etudiants sur le territoire

En 2019

L'UTEC répond aux besoins des entreprises

En Septembre 2021, un BTS en cyber sécurité a ouvert ses portes dans des locaux (tour Gallieni) mis à disposition par la CAMVS. L'UTEC 77 (filiale de formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne) propose désormais cette formation afin de répondre à un réel besoin de personnel qualifié, émanant des entreprises. Ce sont une vingtaine d'étudiants qui se sont inscrits pour cette première année.

le cnam

Un métier près de chez moi

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, en partenariat avec les communes, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, le MEDEF et la Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine souhaite favoriser l'emploi sur le territoire grâce au dispositif « Un métier près de chez moi ».



Cette plateforme permet aux habitants du territoire, et notamment les plus jeunes :

- d'effectuer une demande de «stage découverte»,
- d'obtenir des informations sur un métier ou un secteur,
- de découvrir les entreprises de Melun Val de Seine qui s'impliquent auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi.

Ce dispositif est accessible sur le site <https://www.unmetierpresdechezmoi.fr/camvs>

OFFRIR A TOUS DES CONDITIONS DE LOGEMENT DECENTES

L'équilibre social de l'habitat

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence « Équilibre social de l'Habitat », la Communauté intervient sur la construction de logements (Financement et coordination de la réalisation de logements dans le secteur public et coordination de la programmation/production de logements privés), sur l'amélioration de l'habitat privé, le nouveau Programme de Rénovation Urbaine, le logement des jeunes, l'hébergement d'urgence et temporaire et les gens du voyage.

L'OPAH RU du centre-ville de Melun

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain est une action inscrite dans le Plan « Action Cœur de Ville » qui vise la requalification de l'habitat du centre-ville de Melun. Elle est opérationnelle depuis le 1er janvier 2020. L'objectif de rénovation est de 35 copropriétés dégradées et les logements potentiellement indignes du centre de Melun (environ 500 identifiés).



INDICATEUR

177



Logements sociaux financés par la CAMVS

En 2021

En 2021, un immeuble dégradé a été racheté par la Société Publique Locale Melun Val de Seine Aménagement, concessionnaire de l'opération afin d'être rénové et deux autres copropriétés privées ont été financées pour 1 million d'euros par l'Agence Nationale de l'Habitat et 200 000€ de l'Agglomération afin qu'ils soient entièrement réhabilités.

Le permis de louer

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a décidé de mettre en place le permis de louer. Il s'agit pour les propriétaires d'un logement situé dans un périmètre défini par la commune, de demander une autorisation de mise en location. L'objectif est de garantir, pour les locataires, que les appartements respectent les normes de sécurité et d'habitabilité.

Au 1er janvier 2020, Melun était la première commune de l'agglomération à l'appliquer.

Depuis le 1er décembre 2021, Saint-Fargeau-Ponthierry applique ce dispositif, Dammarie-lès-Lys le déploiera à partir du 1er janvier 2022.

L'AGGLO SUBVENTIONNE

*L'association Empreintes pour son accompagnement social

Cette association gère le Relais Rogiez à Vaux-le-Pénil qui est constitué de 6 logements préfabriqués. Ces solutions d'hébergement d'urgence s'adressent à des personnes en difficulté d'accès au logement et engagées dans un processus d'insertion sociale et professionnelle.

Le projet de destruction des logements préfabriqués devenus vétustes a été entériné cette année. Ce sont **15 logements sociaux**, dont 6 toujours réservés aux mêmes missions d'hébergement d'urgence, qui seront construits d'ici l'automne 2022. Un appel à projet sera lancé entre-temps par la CAMVS pour déterminer l'association en charge de gérer ces logements pour le compte de l'Agglo.

*Les Foyers de Jeunes Travailleurs

Les Foyers Jeunes Travailleurs proposent des locations de logements ainsi qu'un accompagnement administratif aux jeunes du territoire qui entrent dans la vie active. L'Agglo subventionne les organismes suivants :

34 380€ /an	44 600€ /an
La Passerelle (Vaux-le-Pénil)	ADSEA 77 (Melun)



5

POUR UNE CONSOMMATION ET UNE PRODUCTION RESPONSABLES

C'est une condition essentielle d'un développement durable que d'abandonner les modes de production et de consommation non viables au profit d'une consommation et d'une production plus responsables, c'est-à-dire à la fois moins polluantes, moins prédatrices en termes de ressources et de milieux naturels, et limitant au maximum les risques pour l'environnement et les conditions de la vie sur terre.

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



PROMOUVOIR LE TOURISME

Le Plan de Paysage du Val d'Ancoeur

Le Plan de Paysage est une démarche volontaire, portée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux qui invite les acteurs locaux à repenser l'aménagement de leur territoire. Il s'agit de **préparer et anticiper une augmentation de fréquentation de loisirs et touristique** d'une vallée classée dans le respect de son identité et de ses caractéristiques paysagères.

Le Plan de Paysage permet :

- d'impliquer les habitants dans un projet de territoire ;
- de renforcer l'attractivité du territoire ;
- d'améliorer le cadre de vie ;

- de favoriser la résilience et de répondre aux enjeux de transition écologique.

Depuis le lancement du projet en 2019, il a été procédé à :

- un diagnostic du périmètre d'étude qui comprend 11 villes et villages,
- la définition des objectifs de qualité paysagère et le fléchage des premières actions d'impulsion.

Le plan d'action est en cours de finalisation et devrait être **adopté au printemps 2022**.

Pour en savoir plus :

<https://www.melunvaldeseine.fr/en-actions/le-plan-paysage>



AMENAGEMENT

RECONQUERIR LES FRICHES INDUSTRIELLES

La friche des bords de Seine de St-Fargeau-Ponthierry

Ce site de 13 ha en bord de Seine sur la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry est en friche partielle depuis 30 ans et partiellement démoli. Il a accueilli une ancienne usine de détergent Henkel ainsi qu'une ancienne manufacture de papiers-peints « Leroy » installée en 1912 (fermée en 1982), et également l'usine pharmaceutique Cooper, toujours en activité, qui s'est installée peu après l'usine Leroy en 1922.

Ce site a été déclaré lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt du fonds friches sur la reconquête des friches franciliennes et de l'appel à projets de l'Etat pour le recyclage foncier des friches. Le projet porté par la commune de Saint Fargeau-Ponthierry en partenariat avec la Communauté d'Agglomération est articulé autour du Centre

Culturel des 26 Couleurs et vise la construction de **800 logements**, le développement d'une activité économique créant **400 emplois** directs et indirects sur le site, le développement d'autres activités culturelles, la création d'un groupe scolaire et la préservation d'un patrimoine architectural historique remarquable. La création d'un réseau de chaleur pour alimenter le site est également envisagée.

L'Etat a annoncé le financement du projet à hauteur de 3,5 M€ et la Région à hauteur de 700 000€.

La commune a désigné la SPL Melun Val de Seine Aménagement pour conduire les études et la réalisation du projet, en lien avec Aménagement 77.



À la reconquête du Quartier Saint-Louis

Le positionnement du quartier, à proximité de la gare de Melun, et son ouverture directe sur 2 km de Seine, sont des atouts majeurs pour faire émerger un nouveau quartier qui renforcera la continuité urbaine entre les communes de Melun et de Dammarie-lès-Lys et au-delà, renforcera le cœur de l'agglomération.

L'objectif est de **régénérer le Quartier Saint-Louis**, aujourd'hui fortement pollué et marqué par son passé industriel, pour en faire une destination attractive dans un cadre vert et agréable. Sur une centaine d'hectares, le site représente en effet un potentiel quasi unique de reconquête urbaine et de développement de l'emploi sur le territoire. Des

études de développement économique et commercial en articulation étroite avec la stratégie d'attractivité et de développement économique portée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine sont notamment menées sur ce site.

Afin de poursuivre les études visant, entre autres, à désenclaver, dépolluer et valoriser ce site, des fonds provenant de la Région Ile de France (200 000€) et de l'Etat (160 000€) ont été annoncés en 2021. Un nouveau contrat de coopération entre personnes publiques a été adopté fin 2021 impliquant la Communauté d'Agglomération, la commune de Dammarie-lès-Lys et l'EPA Sénart.

Une ZAE plus verte et moins énergivore

Les travaux de voirie de la Zone d'Activités Economiques (ZAE) Colbert à Le-Mée-sur-Seine sont terminés.

Il s'agissait notamment de :

- remise en état de l'éclairage et installation de LED ;
- réfection des trottoirs et intégration d'une voie de circulation pour cycles ;
- réfection du tapis (revêtement de la chaussée) ;
- végétalisation ;
- assainissement, reprise de canalisation.



► POUR UN EQUILIBRE HABITAT / EMPLOI

L'AGGLO SOUTIENT LES PETITES ENTREPRISES FACE A LA CRISE SANITAIRE

Un guichet unique, pour accompagner les entreprises face à la crise sanitaire

Depuis le premier confinement, la CAMVS a mis en place un guichet unique afin d'accompagner l'ensemble des entreprises de son territoire et de les aider à faire face à la crise sanitaire.

Un prestataire de services a été missionné pour animer ce guichet unique. Son rôle : informer les

chefs d'entreprises sur les différentes mesures existantes.

Une veille permet d'actualiser les informations liées aux nouvelles mesures et dispositions mises en place.



L'Agglomération contribue au Fonds Résilience

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a décidé de contribuer au Fonds Résilience créé par la Région Île-de-France, la Banque des Territoires et les collectivités pour venir en aide aux entreprises de 0 à 20 salariés de son territoire les plus fragilisées par l'épidémie de Covid-19.

INNOVATION PAR DES FILIERES D'EXCELLENCE

Les pôles de compétitivité

Vitagora, partenaire incontournable de l'Agroalimentaire

Vitagora est un pôle de compétitivité qui favorise l'innovation et la compétitivité des acteurs de la filière Agroalimentaire grâce à la mise en relations des acteurs, de la veille, l'accompagnement dans l'obtention de financements (conseil, orientation) ainsi qu'en labélisant des projets.

Le partenariat entre la CAMVS et Vitagora, signé en 2014, a pour but d'aider la CAMVS dans sa volonté de **développer la filière agroalimentaire sur le territoire**. Animation et suivi des acteurs de la filière, création d'événements (25 Nov. 2021 : 'Webinaire -

Un Partenariat avec le pôle de compétitivité AsTech

Le partenariat avec le pôle de compétitivité AsTech permet des réflexions en lien avec l'industrie du futur. Le pôle finance 27 projets de Recherche & Développement pour un total de 150 M€. Parallèlement au soutien de l'innovation, le pôle

Pôle Paris\Villaroche Aeronautics & Technology Park

Le pôle aéronautique Paris\Villaroche Aeronautics & Technology Park est le 2e pôle d'Île-de-France après le Bourget. Structuré autour de la présence du groupe SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, ce pôle de 8000 emplois accueille, grâce à ses opportunités foncières et à une politique de développement ambitieuse (développement de l'aviation d'affaires sur l'aérodrome, services aux entreprises...), du tissu

En 2021, **83 000€ de fonds propres supplémentaires de la CAMVS** ont été apportés dans le Fonds Résilience. Il permet ainsi d'offrir des solutions de financement aux TPE, microentreprises, associations et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire qui n'ont pas ou plus accès au financement bancaire.

Comment démarrer au mieux ou booster votre activité e-commerce ?) ou encore réflexions sur des projets



sur le long terme (ex : Plan Alimentaire Territorial), sont autant de missions menées par Vitagora en concertation avec le service Développement Economique de la CAMVS.

développe également un programme Perform'aero destiné à aider les PME à se développer et à s'unir pour travailler de concert avec les grands constructeurs.

économique dans le secteur industriel, notamment la filière aéronautique.





DES ACTIONS MENEES EN INTERNE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



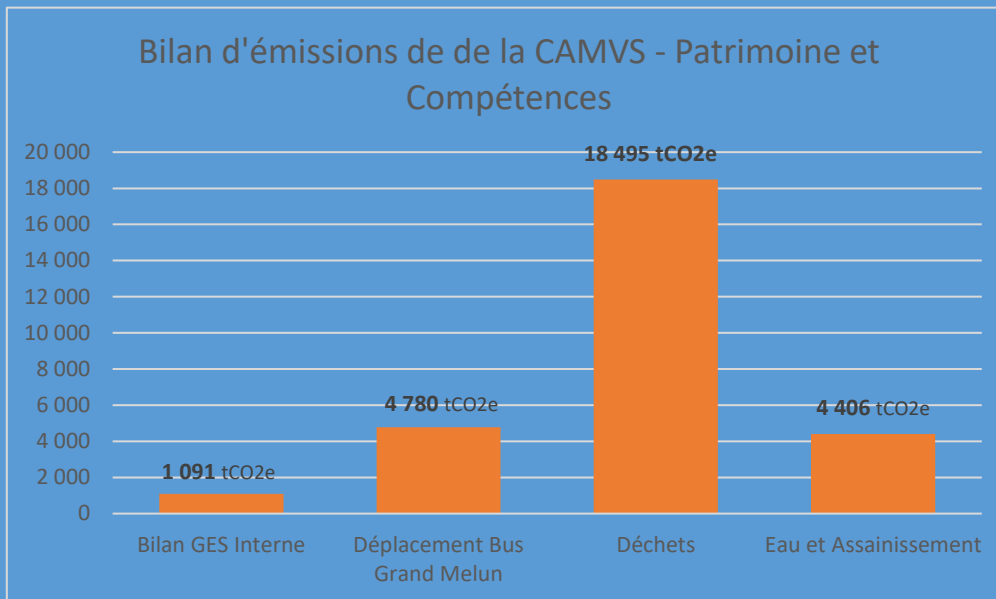
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Les émissions produites par la CAMVS

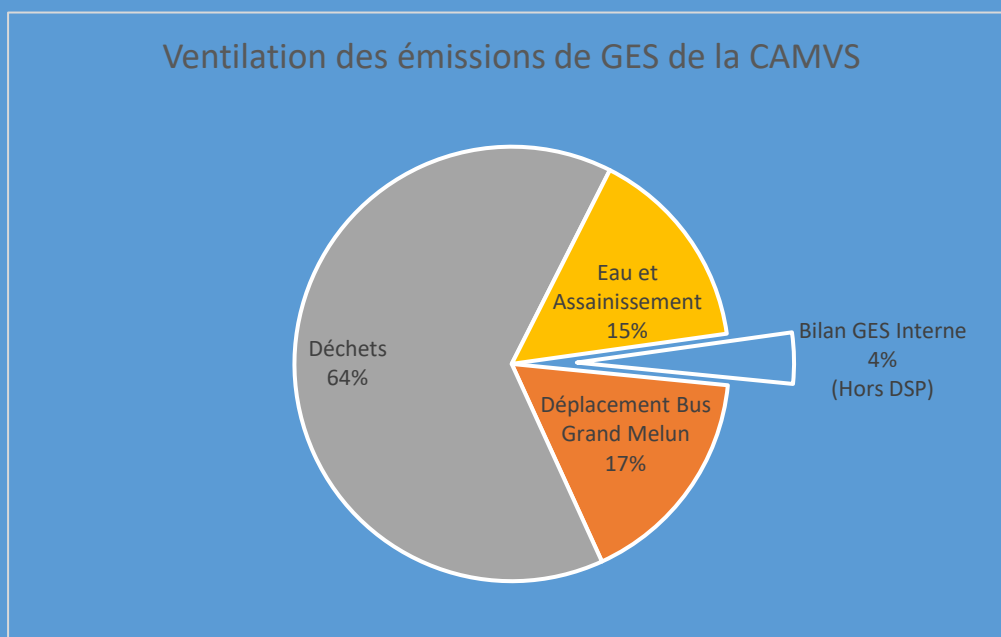
Cette année, la CAMVS a fait réaliser par Nepsen-E6, un Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) pour mieux comprendre les émissions résultantes de la mise en œuvre directe de ses compétences et de la gestion de son patrimoine.



Sur l'année 2019 (données disponibles les plus récentes), ces émissions s'élèvent à 28 771 tCO₂e. Les émissions de Gaz à Effet de Serre de la collectivité sont réparties de la manière suivante :



A noter que pour le poste « Déchets », environ 98% des émissions sont liées au fonctionnement de l'incinérateur (Unité de Valorisation Energétique). Cependant, l'UVE apporte également une production électrique et thermique dans le réseau de chaleur de Melun & Vaux-le-Pénil



Résultat du BEGES « Patrimoine et Compétence » 2019 de la CAMVS

Les émissions engendrées par les contrats de DSP (Délégation de Service Public) correspondent à 96% des émissions totales de la collectivité.

LA RENOVATION DES BATIMENTS

PANTHEON-ASSAS

Les bâtiments universitaires PANTHÉON-ASSAS MELUN, propriétés de l'Agglomération, ont fait l'objet de travaux de rénovation en vue de réduire leur consommation énergétique, améliorer le confort et les mettre en accessibilité. Après une phase de rénovation intérieure, la phase d'isolation thermique des murs et le changement d'éclairage par un éclairage LED, moins énergivore, se sont

terminés en décembre 2021. Avec l'achèvement des travaux de mise en accessibilité du bâtiment de la Reine Blanche, tous les bâtiments dont l'Agglo est propriétaire sont désormais aux normes et accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).



LE SIEGE DE L'AGGLO

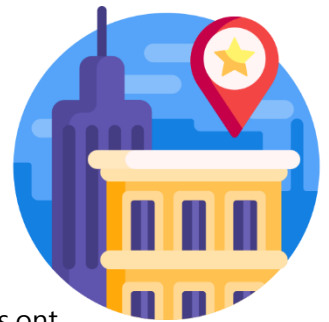
Le nouveau bâtiment du siège de la CAMVS

Le nouveau bâtiment du siège de la Communauté a été inauguré en 2019. Ce dernier aura permis d'offrir un meilleur cadre de travail notamment aux agents qui étaient dans des bâtiments modulaires énergivores.

Des sondes ont également été installées dans les salles de réunion afin de mieux gérer la qualité de l'air intérieur. Celles-ci sont directement liées à la

ventilation qui s'active automatiquement lorsqu'un certain seuil de CO2 est dépassé.

De plus, des bassins naturels ont été aménagés sur les parties herbeuses du parc afin de mieux contrôler les débits d'eau et limiter les inondations lors de fortes pluies.



Des partenaires au plus proche de l'Agglo

Une partie du bâtiment existant accueille des partenaires clefs en matière de développement économique à savoir : la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne (CCI).

En matière d'aménagement du territoire, la SPL Melun Val de Seine Aménagement est également

hébergée au sein du bâtiment en faveur d'un travail optimisé avec les services de l'Agglomération.

Le siège de l'Agglomération dispose d'un emplacement optimum en étant à moins de 10 minutes à pieds de la Gare de Melun.

DEPLACEMENTS

Une flotte plus propre

L'Agglomération possède désormais 5 véhicules électriques. Ces véhicules de marque Renault (3 Zoé et 2 Kangoo) sont à disposition des agents pour leurs déplacements professionnels.

De plus, des vélos à assistance électrique ainsi que des vélos classiques complètent la flotte des moyens de déplacements mis à disposition des agents pour les déplacements courts.

Le parc de stationnement accueille 6 emplacements avec bornes de recharge pour véhicules électriques.



INDICATEUR

14 263 l



De carburant consommés par les voitures de la flotte

En 2021

ORGANISATION INTERNE

Groupement de commandes

Un schéma de mutualisation est en place au sein de la Communauté d'agglomération et des communes qui la composent. Ainsi, des commandes groupées sont réalisées pour les différents équipements nécessaires au bon fonctionnement des

administrations :
fournitures de bureau,
matériel informatique,
systèmes d'impression, ...



Critère environnemental dans les marchés publics

La CAMVS s'efforce toujours d'exiger une certaine démarche environnementale de la part des entreprises avec lesquelles elle travaille. Cette année, plus de 80% des marchés passés par l'Agglo contenaient un critère environnemental. C'est-à-dire

qu'au-delà des compétences et du coût d'une entreprise, sa démarche environnementale entre aussi en compte dans son évaluation et sa potentielle obtention du marché.

100%

C'est la part d'électricité verte (non carbonée) achetée par l'Agglo et utilisée dans le fonctionnement de ses bâtiments.

INDICATEUR

973 800 kwh



Consommés par les bâtiments de la CAMVS

En 2020

LES AGENTS

Le télétravail se pérennise

Suite au travail à distance forcé mis en place durant les confinements liés à la crise sanitaire, la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine a souhaité tenter l'expérience de mettre en place et pérenniser le Télétravail. Encadré par un contrat et mis en place de manière progressive, les agents volontaires se sont vus fournir un ordinateur portable professionnel ainsi qu'une station téléphonique. Ils peuvent télétravailler jusqu'à 2 jours par semaine. Cela permet ainsi de réduire les déplacements, diminuer les émissions de CO2 mais

aussi de favoriser un équilibre entre vie professionnelle et vie de famille.



D'abord proposé à 25 agents lors d'une première phase d'essai du dispositif en début d'année 2021, ce sont désormais **52 agents** qui en bénéficient. Le dispositif sera proposé à tous les agents dont le poste le permet en 2022 si les conclusions tirées de ces premiers essais sont positives.



EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



Préalablement aux débats sur le projet de budget, est présenté un rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes, intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Les collectivités concernées sont les communes, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI), les conseils départementaux, les conseils régionaux de plus de 20 000 habitants

EN ACTION

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CISPD) LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

La CAMVS, la Préfecture de Seine-et-Marne, le Ministère de la Justice, l'Éducation Nationale, le Département de Seine-et-Marne et le Groupe Hospitalier Sud Île-de-France ont signé en 2019 un Contrat Intercommunal de mobilisation et de coordination sur les Violences Sexistes et Sexuelles.

Il s'agit d'un des axes majeurs du CISPD. Au travers de cet engagement, les acteurs unissent leurs

forces pour lutter contre les violences, dont celles commises au sein du couple, en favorisant la prévention, la prise en charge, la répression et la réparation. À ce titre, un réseau contribuant au repérage précoce des personnes persécutées a été mis en place au sein du CISPD, pour optimiser l'accompagnement des victimes et leur entourage.



Les 1ères Assises pour l'élimination des violences faites aux femmes

Deux ans après avoir signé le Contrat intercommunal de mobilisation et de coordination sur les violences sexistes et sexuelles, l'Agglo a organisé, en novembre, les 1ères assises pour l'élimination des violences faites aux femmes, à l'École des Officiers de la Gendarmerie nationale, à Melun, avec tous les acteurs concernés : policiers, gendarmes, associations d'aides aux victimes, représentants de l'Etat, du Département, des communes, les transporteurs, les bailleurs.... Au cœur des échanges : les différentes formes de violences faites aux femmes, les acteurs publics et privés et leurs actions ainsi que la question de la coordination des moyens.

ASSISES DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les 1ères Assises
Pour l'élimination des violences faites aux femmes

Jeudi 25 novembre 2021 de 8h30 à 17h15
EOGN (Melun)

ARRÊTONS
LES VIOLENCES
3919

Avec la participation de :

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
EOGN
Groupe hospitalier Sud Île-de-France
MELUN VAL DE SEINE

L'Agglo s'associe à des acteurs compétents

CIDFF : Lutter contre le sexisme et sensibiliser à l'égalité Femme / Homme

Mission : **Lutter contre le sexisme et sensibiliser à l'égalité Femmes/Hommes**

Subvention de la CAMVS : **8 500€**

Résumé des actions

- L'aide et le suivi juridique des violences intrafamiliales
- Permanence hebdomadaire : Le Mée-sur-Seine Centre Social Yves Agostini
- Permanence bimensuelle : Vaux le Pénil Service Social Logement
- Appui et suivi psychologique : Une psychologue clinicienne spécialisée en victimologie peut être amenée à recevoir la victime suivant les besoins et les demandes

- Ateliers et/ou groupes d'échanges s'adressant à des groupes de femmes qui ne sont pas forcément victimes de violences mais qui ont un rôle relais dans leur quartier, mais aussi aux femmes fréquentant les centres sociaux et les ateliers sociolinguistiques.



Aide aux Victimes et Mesures Judiciaires - France Victimes 77

Mission : **Accès au droit**

Subvention de la CAMVS : **5 000€**

Résumé des actions

- Mise en place d'une permanence juridique au sein des collectivités avec prise de rendez-vous au profit des administrés pour une information et un accompagnement en tout les domaines du droit
- Aide aux victimes d'infractions pénales graves (homicide, viol, terrorisme, vol, violences, harcèlement sexuel ou moral) ou moins graves (tapage nocturne, insultes)

Ces mesures d'accompagnement visent à redonner confiance et dignité aux victimes.



Paroles de Femmes / Le Relais

Mission : **Lutte contre les violences conjugales et les violences sexistes**

Subvention de la CAMVS : **16 000€**

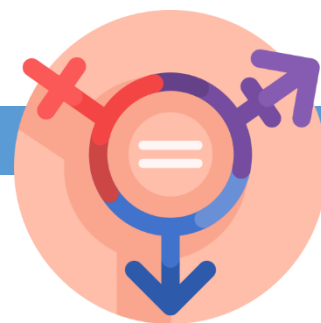
Résumé des actions

- Formation des professionnels aux violences conjugales
- Protection des victimes en leur offrant un accompagnement vers la sortie des violences conjugales et/ou familiales.

Un accueil et une écoute spécialisées peuvent permettre aux femmes et aux enfants victimes de violence de conscientiser la violence subie, la nommer, de la dénoncer et d'en sortir.



1. Répartition par catégorie hiérarchique

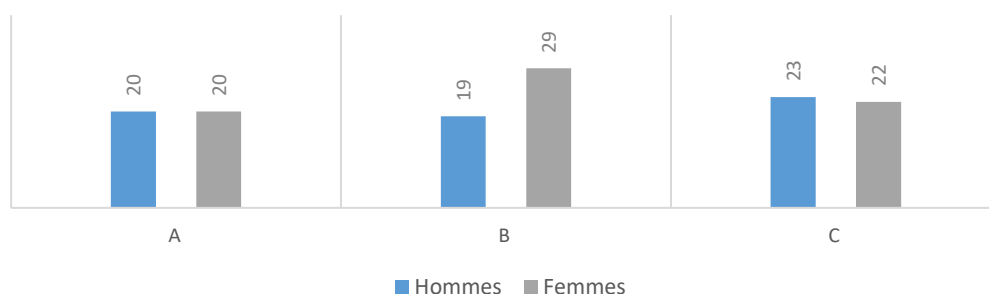


L'organisation interne de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est présentée sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au 31 octobre 2021, l'effectif interne est fixé à 133 agents, dont les agents mis à disposition, et réparti selon les catégories hiérarchiques suivantes :

Catégorie	Femme	Homme	Total
A	20	20	40
B	29	19	48
C	22	23	45
Total	71	62	133

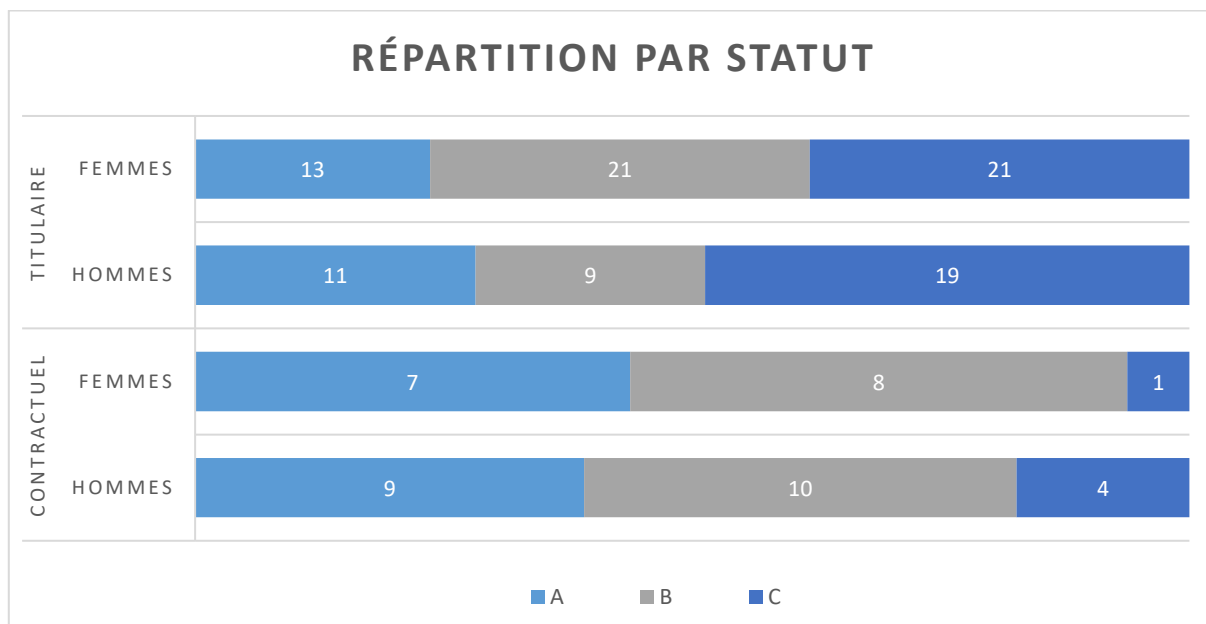
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE



Par rapport au 31 octobre 2020, l'effectif a diminué de 5% (140 agents au 31/10/2020), à la suite du départ de plusieurs agents qui n'ont pas été remplacés dans l'immédiat, ou dont les postes seront pourvus d'ici le 31/12/2021.

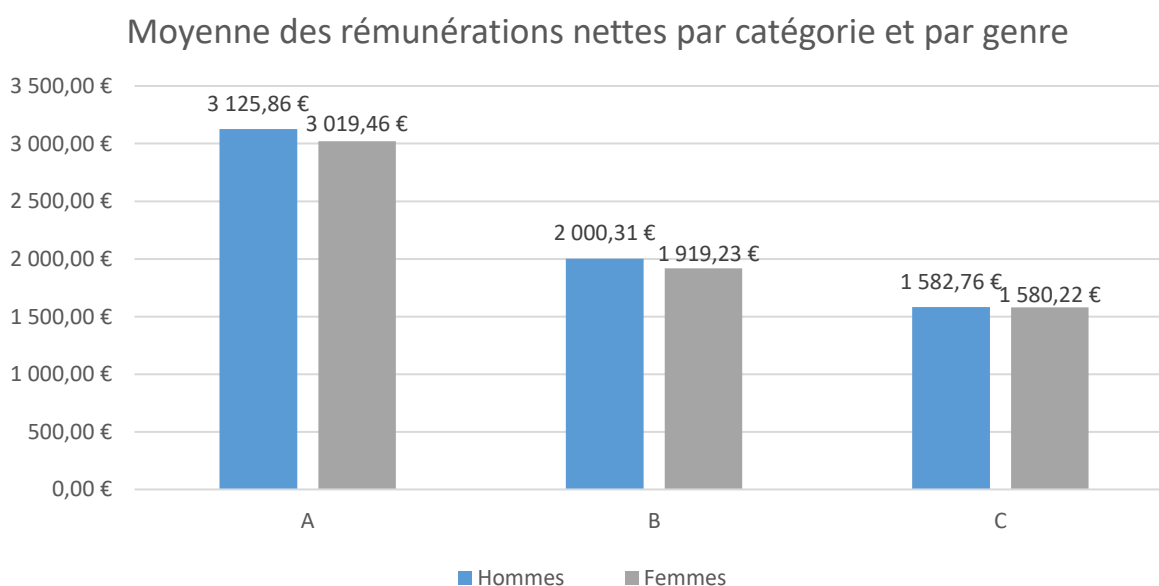
Les femmes représentent 53,38% de l'effectif total et les hommes 46,62%. La répartition par catégorie est de 30,08% pour la catégorie A, 36,09% pour la catégorie B et 33,83% pour la catégorie C. Ces répartitions sont similaires à celles de 2020.

2. Répartition par statut



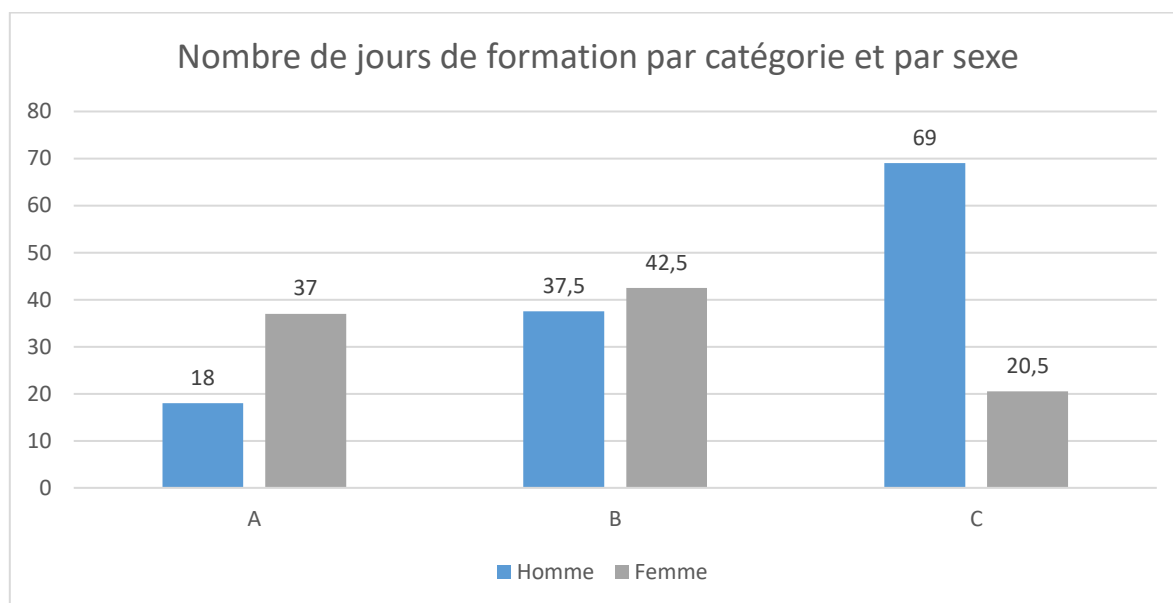
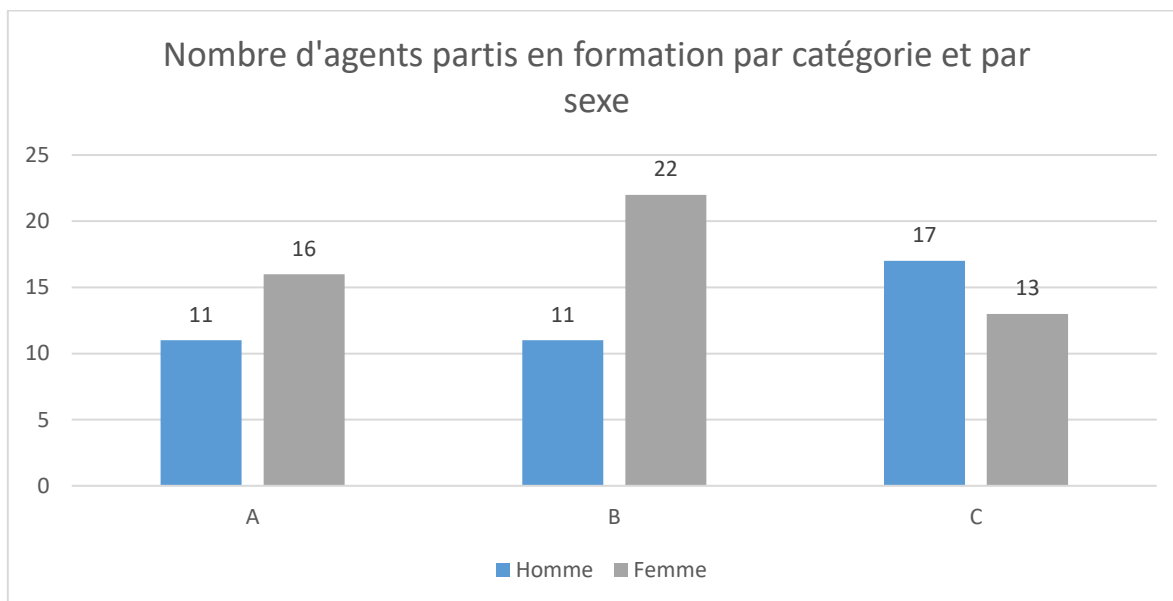
Les agents contractuels représentent 29,32% de l'effectif total (12,03% de femmes et 17,29% d'hommes). Il est constaté une baisse des agents contractuels au profit d'agents titulaires.

3. Répartition par rémunération



Au 31 octobre 2021, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est de 106,40€ pour la catégorie A (contre 463€ au 31/10/2020), 81,10€ pour la catégorie B (contre 105€ au 31/10/2020) et 2,55€ pour la catégorie C (contre 199€ au 31/10/2020).

4. Répartition par formation

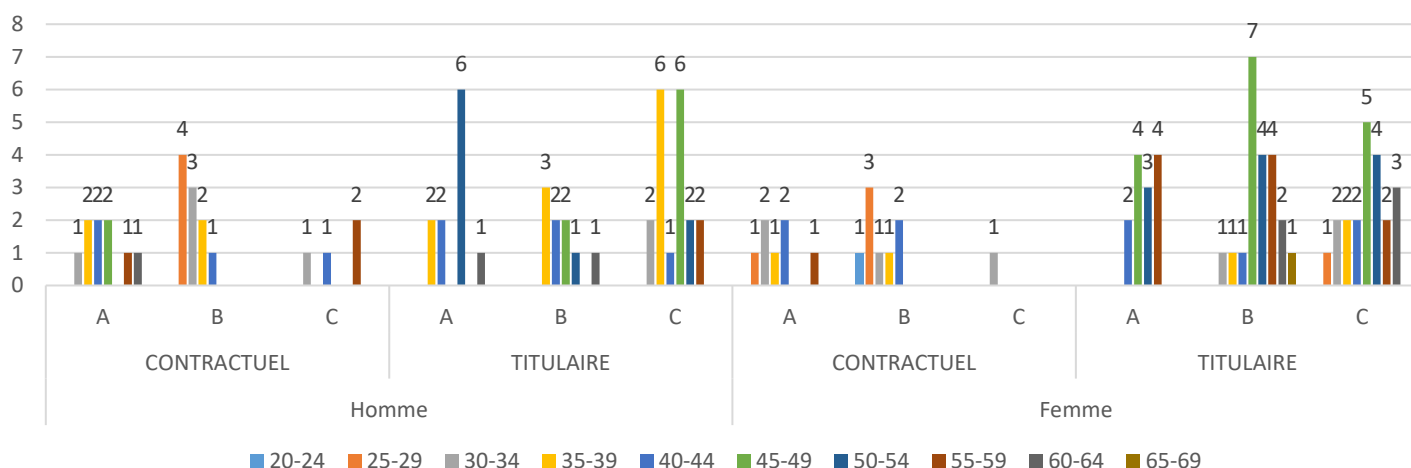


Au 31 octobre 2021, 90 agents (51 femmes et 39 hommes) ont participé à une formation, toutes filières confondues. Par rapport au nombre total de formations, 56,67% ont été suivies par des femmes et 43,33% par des hommes.

La participation aux formations est plus importante qu'en 2020, qui avait connu un nombre important de reports et d'annulation de formations en raison du contexte sanitaire.

5. Répartition par âge

Pyramide des âges par statut et par sexe



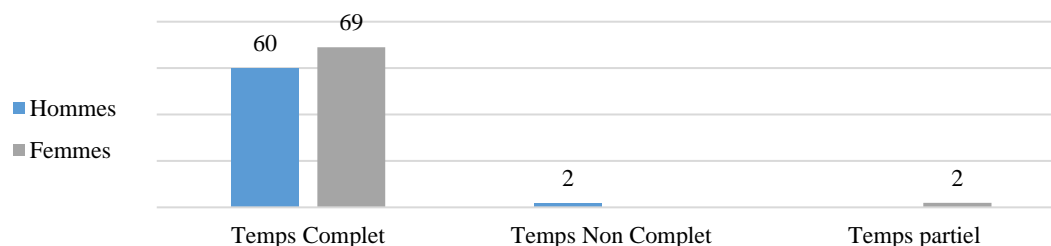
La moyenne d'âge de l'ensemble des agents est de 44,64 ans (44,27 ans au 31/10/2020). Celle des femmes se situe à 46,13 ans (45,15 ans au 31/10/2020) et celle des hommes à 42,93 ans (43,16 ans au 31/10/2020).

Pour les agents titulaires, la moyenne d'âge des femmes est de 49,47 ans (48,36 ans au 31/10/2020) et celle des hommes est de 45,10 ans (46,42 ans au 31/10/2020).

Pour les agents contractuels, la moyenne d'âge des femmes est de 34,62 ans (35,85 ans au 31/10/2020) et celles des hommes de 39,26 ans (38 ans au 31/10/2020).

6. Répartition par temps de travail

Temps de travail



La durée hebdomadaire de service est fixée à 38 heures 45 minutes.

Au 31 octobre 2021, sur un effectif de 133 agents, 2 agents sont à temps partiel de droit à 80% (1 femme titulaire de catégorie C et 1 femme contractuelle de catégorie A).

2 agents sont à temps non complet à hauteur de 17 heures et 30 minutes hebdomadaires (1 homme titulaire de catégorie C et 1 homme contractuel de catégorie A).

7. Encadrement

Encadrants	Femmes	Hommes	Total
Codir	7	5	12
Codir élargi	16	15	31

Le Comité de Direction (Codir) est composé de 12 agents (emplois fonctionnels et directeurs), comprenant 11 agents titulaires de catégorie A et 1 agent titulaire de catégorie B.

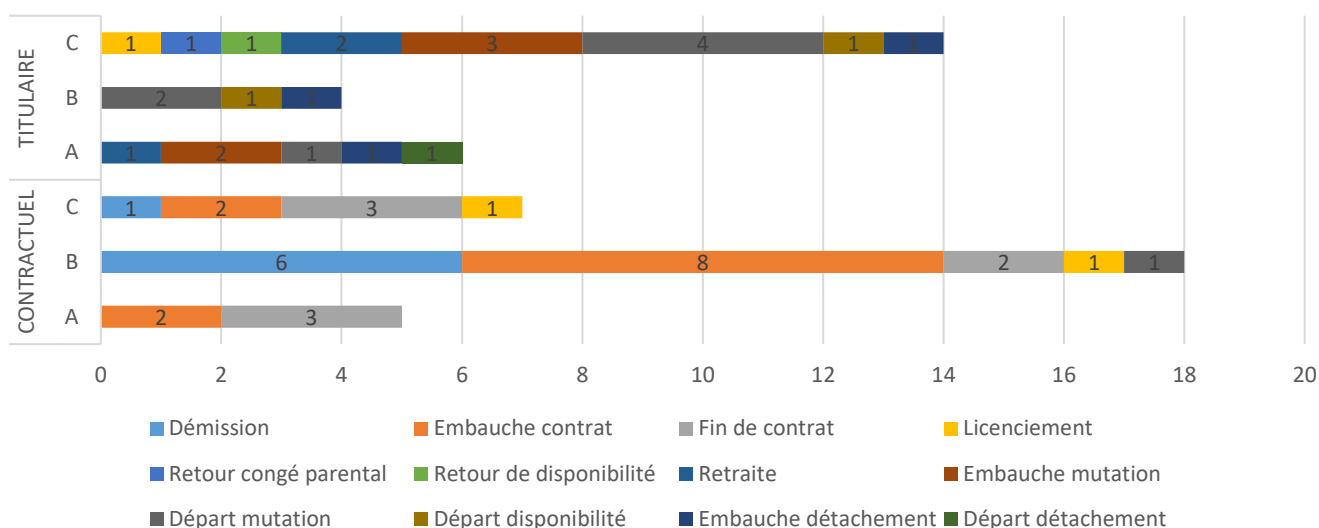
Le Codir élargi (codir + responsables de service) est quant à lui composé de 31 agents, comprenant 16 femmes et 15 hommes.

8. Emplois fonctionnels

Au 31 octobre 2021, le nombre d'emplois fonctionnels est de 4 (3 hommes et 1 femme). Ces emplois comprennent 1 DGS (homme) et 3 DGAS (1 femme et 2 hommes).

9. Mouvements du personnel

Mouvements au 31 octobre 2021 par statut, catégorie et motifs



Sur la période du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021, il est à noter l'arrivée de 23 agents (8 femmes et 15 hommes) et le départ de 30 agents (15 femmes et 15 hommes). La majorité des arrivées sont sur des postes vacants, à la suite de départs en cours d'année.

Melun Val^{de}Seine

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

Direction Aménagement du Territoire, Tourisme et Enseignement Supérieur

01 64 79 25 25

melunvaldeseine.fr

Ressources Graphiques :

Ce rapport a été conçu à l'aide des ressources de Flaticon.com

Janvier 2022